

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
VAL ÈS DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le dix-neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase de la commune de Bellengreville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Mmes Coralie ARRUEGO, Sylvie SALLE (départ à 20h51), MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Brigitte FIQUET-ASSIRATI (pouvoir Dominique DELIVET), MM. William HERFORT, Henri LEHUGEUR, Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : M. Richard MARTIN

Date de convocation :
13.01.2023
Date de publication :

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	31
Titulaires	31
Suppléants	0
Pouvoirs	3
Votants	34
20h51 : départ titulaire	-1
Votants	33
Quorum	20

Délibération n° 2023 / 15**Objet : ASSAINISSEMENT – Convention annuelle d'adhésion à IngéEau**

Par délibération en date du 25 janvier 2018, Val ès dunes a adhéré à l'agence départementale IngéEau pour la réalisation de contrôles techniques annuels sur les stations d'épuration et les postes de relèvement pour une durée de 3 ans, renouvelable tacitement. La participation votée s'élève à 0,15 € par habitant. IngéEau souhaite qu'une convention annuelle soit établie pour acter le montant exact. Il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention 2023 arrêtant la cotisation à 2 834,40 €.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ Autorise M. le Président à signer la convention annuelle d'adhésion à IngéEau pour 2023, pour un montant de 2 834,40 €.

M. DUVAL indique qu'une haie a été arrachée lors de travaux sur le poste de relèvement de Cesny.

Par ailleurs, les travaux sur Cesny étaient classés en priorité 1 sur au diagnostic et ne sont pas encore réalisés.

M. FOUCHER indique que les travaux à Cesny ne sont pas encore réceptionnés. Les travaux en priorité 1 devraient être terminés en 2023.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Richard MARTIN

Le Président,
Philippe PESQUEREL

